



**EXPERTISE**

Les différences qui font la différence



Bernard de BALMANN  
Société d²X Expertise  
21 rue François GARCIN  
69003 LYON

H.E. António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Lyon, le 10 février 2017,

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **d²X Expertise**, Société par Actions Simplifiée au capital de 134 000 Euros dont le siège social est établi 21 rue François GARCIN, 69003 LYON, inscrite au RCS de LYON sous le numéro 509 456 810, soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. **d²X Expertise** fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

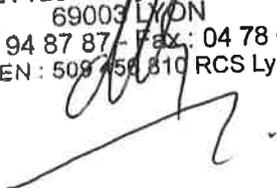
Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Bernard de BALMANN  
Président

 **EXPERTISE**  
SAS au Capital de 134 000 €  
21 rue François Garcin  
69003 LYON  
Tél. 04 78 94 87 87 - Fax : 04 78 68 26 21  
SIREN : 509 456 810 RCS Lyon



d²X Expertise

Siège social : 21 rue François Garcin – 69003 Lyon  
Société par Actions Simplifiées au capital de 134 000 €  
Immatriculée sous le n°509 456 810 RCS Lyon

- 1 -